CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

N. L. & T. R. R. & S. S. CO

L. W. R. R.

Sans Contredit la Meilleure Route

Aux points principaux du

Texas, Nouveau et Ancien Mexique, Arizona, Californie et la Côte du Pacifique.

Chars Dortoirs Standard de Pullman.

Chars Dortoirs de Touristes pour les Excursions

Service Supérieur de Char Salle à Manger.

Directement à la Californie sans Change ment.

Pour renseignements complets, billets et chartons réservés, s'adresser au Bureau des Billets à l'encoignure des rues Canal et St Charles.

F. S. DECKER,
Asst. Gén'l des Passagers Agent des Billets.

W. H. MASTERS, Gérant du Trafic.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:15 a m	Fast mail tous les jours 8:15 p m
Express tous les jours... 6:15 p m	Express tous les jours ... 7:00 am
Limited tous les jours... 8:15 p m	Limited tous les jours 5.35
Service de Trois jours excepté dim 8:50 a m	Service de la Côte. Tous ce jours excepté dim. 4:00 pm
Excursion dim 9:25 p m	Excur dim..7:40 am

Bureau pour la vente des billets coins Charles et Commune. Bureau de billets de gare au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limités Nouvelle-Orléans à New-York se faisant maintenant de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur train. Un char restaurant y est attaché repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Chicago sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent

C. L. STONE, G. P. A. Louisville Ky

Imars—su 27 dév

Queen and Crescent Route

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6
Part de—			
Nlle-Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00
Arrive à—			
Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga..	9:40 a m	10:30 p m	——
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	——
Cincinnati ...	7:30 p m	8:15 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	——
Part de—			
Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Part de—			
Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à—			
St-Louis.....	7:04 p m	7.56 a m	——

Part de—		
De Nlle-Orléans.	7:30 p. m	
Arrive—		
A Chattanooga.....	9:40 a. m	CHARS Restaurant Café. Repas à la carte
A Knoxville.....	1:10 p. m	
A Bristol.....	5:45 p. m	
A Washington....	6:53 a. m	
A Philadelphie...	10:15 a. m	
A New York.....	12:43 p. m	

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité, quittera à 7:30 heures m comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

Ne 8 pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7:45 a. m.

No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington la semaine seulement.

No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A. — J. H. LIVELY, G. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — E. J. ANDERSON, A. G. P. A.
22Juin— Nouvelle-Orléans, Lne

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York via le Great Washington : Southwestern.

Vestibule Limité No 35	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans 8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta 11:40 A. M.	11:20 P. M
Quitte " 12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington 6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore 8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie 10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York 12:43 P. M.	6:23 A. M
" Boston 5:30 P. M.	5:30 P. M

No 35 courant sans changement des Chars Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réservations Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.

Charles W. Schmidt, Ass't Agent de Pass. et Billets.

M. E. Powers, Agent de District du Passager

J. O. Andrews, Southwestern Pass. Agent.

S. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

W. A. Turk, Gérant Trafic Washington D. C.

1er Jan

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R

—AND—

The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P.
H. F. LACY, A. G.
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

Interdiction de Charlotte Schmidt.

No 70,143 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 8 mars 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 janvier 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeurs ci-après décrites à savoir—

Cette propriété bien situé et rénumératrice à l'encoignure des rues Huitième et Chestnut désigné par les Nos 1301 et 1303 rue Huitième et Nos 3017, 3019, 3025 et 3027 rue Chestnut, plus complètement décrite comme suit à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 83, borné par les rues Chestnut, Collége, Huitième et Septième. Ledit lot est désigné par Henry Moelhausen, architecte et voyer, comme plot No — sur un plan dépeosé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville et mesurant 32 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds et façade à la rue Chestnut. Située dans une des meilleures sections du district supérieur, cette propriété rapporte un revenu annuel de $540.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection des billets; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 pour cent comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Bassière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 6 8

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 124 rue N. Rendon.

DEUX LOTS DE TERRE,

Rue Douane près de la rue Rendon.

Succession de Peter Kelley.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 18 février 1904, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Div. E daté le 11 janvier 1904, en succession de Peter Kelley. (Dossier 72,375) il sera vendu à l'encan.

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2ème District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, Canal et Douane, désigné comme lot 13, mesurant 30 pieds à la rue Rendon sur 123 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage simple, joli et confortable connu comme 124 rue N. Rendon.

2° Deux lots dans le même ilet que ci dessus, désignés comme lots 16 et 17, mesurant chacun 30' 6" de face à la rue Douane sur 109' 6" de profondeur. Ensemble avec une grande et substantielle écurie.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. Max Quéronze, notaire, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Hugnes J. de la Vergne, avocat.
17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

AVIS AUX CREANCIERS.

The Parkersburg Mill Co. of Parkersburg, West Virginia et al, Versus C. F. Laitner Manf'g Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry L. Bergey, recevoir dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS O'CONNELL, Greffier.
Edgar M. Cahn, avocat. 3 fév—3 7 12

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD COMPANY.

ALLEZ VIA LE ILLINOIS CENTRAL RAILROAD

—A—

Memphis, Hot Springs, Kansas City, St-Louis, Chicago, Louisville, Cincinnati, St-Paul, Minneapolis, ou

A Presque Tout Autre Endroit.

Deux Trains Entièrement Modernes Tous les Jours.

—BUREAU DES BILLETS—

Coin des rues St-Charles et Commune,

'PHONE 326.

La compagnie du chemin de fer en

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 3 JAN. 1904.	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 15
3:30 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	7:45 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:55 p. m.
No 34		No 33
4:00 p. m.	Bayou Sara Accom'tion	9:30 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SOUTT, Assist Gén. Agt. Pass.
A. J. MCDOT ALL, D. P. A., Nouvelle-Orléans

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de Mary Gleason, Veuve de Patrick Finegan

No 71,167—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 3 février 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI le 8 mars 1904, à midi, la propriété foncière ci-après—

1° Lot 22 dans l'ilet 664, borné par l'avenue Tulane, les rues S. Lopez, Rendon et Gravier; ledit lot mesurant 31' 3" 4" de face à l'avenue Tulane sur 120 de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Lot 28, dans l'ilet 664, bornée par l'avenue Tulane, les rues S. Lopez, Rendon et Gravier, avec les améliorations ci-dessus; ledit lot mesurant 30' 11" de face à la rue S. Lopez par 156' 5" 4" de profondeur.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904, payer pour les actes de vente pardevant J. W. Duffy, Esq., N. P., et déposer 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

E. J. Thilborger, Esq., avocat, 204 rue Camp. 6 fév—6 7 14 21 28—mars 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 915 rue Dupré, entre St Philippe et Dumaine,

A L'ENCAN,

A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

Jeudi, 18 février 1904, à Midi

No 67,991—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

Succession de Eugenie Million, femme de Ernest Boutin.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 13 janvier 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et endroit ci dessus indiqué, sans limite ou réserve, la propriété foncière ci-après:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine, St Philippe et Bellechasse, désigné comme lots 16 et 17 dudit ilet, d'après un plan fait par J. F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, déposé dans l'étude de W. I. Hodgson d'après lequel dit plan lesdits lots mesurant chacun 32 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Dupré sur 141 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, sans limite; l'acte de vente devant être passé pardevant Charles Saineidau, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et déposer 10 0|0 du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriété Foncières, 303 rue Baronne

W. W. Wall, avocat, bureau 31 rue Carondelet. 17 jan—17 24 31—fév 7 14 18

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Emplacements pour Bâtir, Sixième District,

Situés Avenue Peters et rue Camp, rues Octavie et Camp, rue Octavie,

Aussi un cottage double, Nos 5421 et 5423 rue du Camp; certains d'augmenter en valeur.

Dans la succession de Jean Philip Baringue,

No 72,545— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet—MARDI, le 8 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 3 février 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet No 248, borné par l'avenue Peters, les rues Camp, Octavie et Chestnut, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Peters sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Camp. Les lots ci-dessus seront vendus ensemble.

2° Deux certains lots de terre situés dans le même ilet que les ci-dessus, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavie. Les dits lots devant être offerts et vendus séparément.

3° Un certain lot ou morceau de terre situé dans le même ilet que les ci-dessus, mesurant 42 pieds de face à la rue Octavie, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet que les ci-dessus, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magnifique cottage double connu comme 5421 et 5423 rue du Camp, construit depuis moins de deux ans, rapportant un revenu de trente dollars par mois.

5° Toute la propriété meub'e consistant en un lot d'articles de ménage et d'une serre. Le tout d'après l'inventaire dans ladite succession, dont le tout sera vendu au même endroit et moment.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904 sur les propriétés vendues respectivement, en plus et au-dessus du montant de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec CICERO A. RAMSEY, encanteur et agent de propriétés foncières, No 342 rue Carondelet. L'acte de vente pardevant Ernste Vidrine, notaire, aux frais de l'acquéreur

Kossuth V. Richard, avocat.
4 fév—4 7 14 21 28—mars 6 7 8

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE ENCOIGNURE DESIRABLE

Rue Fréret à l'encoignure de la rue Quatrième.

Succession de Isabella Williams, veuve du défunt Louis Charleston.

No 72,019—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, Bureau 900 rue Perdido près Carondelet, MARDI, le 1er mars 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 25 janvier 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Une portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième Fréret, Troisième et Locust, désignée comme lot A et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Fréret sur 92 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Quatrième entre lignes parallèles, le tout d'après un croquis annexé à une vente à Mme Isabella Charleston passé pardevant Benjamin Ory, notaire daté le 8 mars 1894.

Conditions Comptant—L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur qui aussi assumera les taxes de 1904, au-dessus et en plus du prix de la vente, 10 0|0 comptant déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, No 806 rue Perdido.
27 jan—27 31—fév 7 14 21 28—mars 1

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements rémunératifs dans une propriété bien située et bien louée,

Et bonne occasion pour spéculation en lots à bâtir et ilets de terre.

Succession et communauté de Mme Carmélite Carcarmo, femme de M. Desina.

No 72,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 mars 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 3 février 1904 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La belle résidence en briques, convenablement installée et commode à trois étages et mansardes, No 538 rue N. Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Remparts Bourgogne St Louis et Toulouse. Elle a quatre étages dans le fond et contient vestibules, quatorze chambres grandes galeries en fer aux premier et deuxième étages au dessus du trottoir sur la façade, gaz citerne et cour pavée. Le lot de terre est dans l'ilet No 99 borné comme il est sus-mentionné, et mesurant 24 pieds de face à la rue N. Remparts sur soixante dix sept pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond, s'ouvrant sur la rue Toulouse. Dans un joli voisinage tranquille, à proximité de la Place Congo et des grandes améliorations devant être faites par le Frisco R.R. Co, à quelques ilets de la rue du Canal, des marchés, écoles et églises. Un excellent placement ou résidence. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1904, au taux de $540 par an.

2° La bonne propriété commerciale Nos 2000 et 2002 rue du Quartier à l'angle sud-ouest de la rue Prieur, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Prieur et Roman, désigné comme lot No 20, d'après le plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 18 mai 1839, et mesurant plus ou moins 26 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Prieur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Prieur.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtisse Brenen.

Jos Lauten-Schlager avocat.
24 jan—24 31—fév 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, montre et Chaîne en or, **Cheval, Buggy et Wagon.**

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 17 février 1904, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 février 1904 de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de William Cross, No 72,554 du dossier de la dite Cour, les meubles suivants sur les lieux No 626 rue Sud Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Un lot de meubles de maison comprenant meubles de salon chambre à coucher et cuisine, un cheval, buggy, wagon à ressorts, harnais et une montre et chaîne en or, le tout d'après l'inventaire enrégistré en Cour.

Conditions—Comptant.

6 fév—6 7 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 25 février 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de la 10me Cour de district pour la Paroisse de Concordia, Etat de la Louisiane, daté le 12 janvier 1904, dans la succession de Fanny Chotard, décédée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne et l'un mesurant 52 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Carondelet la même largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Girod de 85 pieds 3 pouces 1 ligne entre lignes parallèles et l'autre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Girod sur 128 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis dressé par W. T. Thompson, voyer, le 24 juillet 1860.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant au prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 jan—24 31—fév 7 14 21 25

Succession de Nicholas J. Keating

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 104—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Cecil Keating, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. M. D. Dimitry, avocat

3 fév—3 7 12

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en briques à deux étages,

714 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Royale et Bourbon,

Contenant neuf chambres, vestibule au rez-de-chaussée et aux étages supérieurs, jolie galerie sur la façade, gaz et installations partout. Deux citernes. Succession de Louise Laine—Cour Civile de Distr ct pour la paroisse d'Orléans, Division B No 72 363. Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 1er mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan encanteur Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 29 janvier 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 62, borné par les rues Toulouse, St-Louis, Bourbon et Royale, mesurant vingt-six (26) pieds neuf (9") pouces de face à la rue Toulouse sur soixante trois (63) pieds (10") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins.

Conditions, comptant — L'acquéreur devant payer les taxes de 1904 et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire. Faire un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

30 jan—30 31—fév 7 14 21 28—mars 1

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME VEUVE ELIZABETH ALTON.

No 72,483 — Cour Civile de District, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau, 830 rue Commune — JEUDI, le 25 février 1904, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi, conformément à un ordre rendu et signé le 20 janvier 1904 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de ce ville dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bourbon, autrefois Bagatelle, Prieur et Roman, désigné comme lot No 20, d'après le plan fait par J. Pilié, voyer, daté le 18 mai 1839, et mesurant plus ou moins 26 pieds 11 pouces de face à la rue St Antoine sur 110 pieds de profondeur et façade à la rue Prieur et formant l'encoignure des rues St Antoine et Prieur.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1904, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente, et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. L. Weil notaire, bâtisse Brenen.

Jos Lautenschlager avocat.
24 jan—24 31—fév 7 14 21 25

ASSURANCES.

Vingt-et-Unième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903.

Primes reçues:		
Risques d'incendie	$218 015 64	
Risques ci-rivières	4 119 58	
Risques de mer	946 57	
	$223 082 10	
Ajouté. Primes non ternimées de 1902	96 856 83	
		$319 938 93
Moins: Primes non échues de 1903		102 830 46
		$217.108 47
A déduire—		
Primes de fret remises	$30 617 97	
Réassurances de feu	21.805 17	
Réassurances de rivière	89 05	
Réassurances de mer	49 75	
		52 561 94
Primes net		$164.546 53
Ajouté intérêts et escomptes	$12 252 26	
Sauvetage de pertes de rivière 1902	348 59	
	$12 600 85	
Moins items de profits et pertes	4,470 75	
		8 130 10
Revenu net		$172 676 63
Déduire pour—		
Pertes payées sur risques d'incendies	$66.507 55	
Pertes payées sur risques de rivières	7 54	
Pertes payées sur risques de mer	64 20	
	$66 579 29	
Moins réservé pour pertes des années précédentes	15.416 00	
	$51.163 29	
Ajouter pertes non payées le 1 dec. 1903	11 386 00	
		$62 549 29
Commissions	$33.767 52	
Association des Underwriters	1.062 06	
Propriétés foncières, assurances, réparations et taxes	554 00	
Dépenses générales, bureau, local et agence, salaires, charités et annonces	22.192 04	
Taxes et licences	5.857 69	
		$63 433 31
		$125,982 60
Profit net		$46.694 03
Dividendes, juillet 1903	$8.000 00	
Dividendes, janvier 1904	8 000 00	
Balance à surplus	30.694 03	
		$46.694 03

ACTIF

Comptant en banques et au bureau	$27.929 86
$210,000, 4 pour cent bons Const'l de la Ville de la Nouvelle-Orléans constitutionnels à 108	226.800 00
$100,000 bons 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane à 104	104.000 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange Stock	150 00
Propriété Foncière, Bâtisse de bureau	35.000 00
Meubles, et installations	1,000 00
Primes net en cours de perception	26.486 64
	$420.366 50

PASSIF

Fonds-Capital	$200.000 00
Réserve pour risques non terminées de 1903	102 830 46
Réservé pour pertes non payées	11.386 00
Réservé pour comptes non-payés pour 1903	1,199 68
Réservé pour dividendes non payés	8.408 00
Surplus	[illegible]
	$420.366 50

Le tableau ci dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce 15ème jour de janvier 1904.

CHAS. J. THEARD, Jr
24 jan—1m dim jeu Notaire Public

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

ASSURANCES.

Deuxième état annuel

DE LA

Compagnie d'Assurance Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903.

Recettes:			
Primes de feu écrites	$90.750 13		
Ajoutez: primes non expirées de 1902	23 231 19		
		$113.981 32	
Ajoutez: intérêt et profits et pertes		4.641 98	
		$118 623 30	
Réserve pour:			
Moins: Primes non expirées pour l'année 1903	35 060 80		
Pertes sur feu non payées	2,350 00		
		$37.410 80	
		$81,212 50	
Débours			
Primes de feu	$25,525 54		
Réassurances	6.758 56		
Primes remises	7.360 18		
Commissions	9 759 42		
Taxes et licences	4,870 64		
Salaires et dépenses générales	12,212 18		
		65,986 52	
Profit net sur les affaires de l'année		$15,225 98	
Réservé pour Dividende 4 0|0 maintenant payable	$4.000 00		
porté au fond de surplus	11.225 98		
		15 225 98	

ACTIF.

Primes en voie de collection	13.443 61	
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et de l'Etat de la Louisiane	139.700 00	
Comptant en mains et en banque	6 184 30	
		$161,329 91

PASSIF.

Stock capital	$100 000 00	
Réservé pour primes non expirées	35.060 80	
Réservé pour pertes non payées	2,350 00	
Dividende 4 0|0 maintenant payable	4 000 00	
Fonds de surplus	15,919 11	
		161,329 91

Le tableau ci dessus est un transcrit vrai et correct des livres de la compagnie.

J. E. MERILH, Vice-Président,
OTTO T. MAYER, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de janvier 1904.

GEORGE C. WALSHE,
17 janv—2m Notaire Public.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS

Pour l'année finissant le 31 décembre 1903

Primes reçues		
Sur risques de feu	$40.795 29	
Sur risques de rivière	2 592 31	
		43 387 60
Primes non acquises pour 1902, maintenant acquises	$21 887 53	
		$65 275 13
Moins non gagné en 1903	20.205 03	
		$45 070 10
Ajouter—		
Intérêt	$4 481 66	
Loyer	2 509 00	
Profits et pertes	514 44—$7.505 10	
		$52 575 20
Pertes de feu payées	$17.675 44	
Pertes de rivière	1 479 16	
Total	$19 154 60	
Primes remboursées	2 275 95	
Réassurances	4 083 15	
Taxes et licences	3 482 40	
Commissions	2 197 12	
Balance des Dépenses de Propriétés foncières	235 05	
Dépenses générales salaires, honoraires d'avocats fournitures de bureau, etc	13.753 98	
Reserve pour payer réassurances	272 97—$45 435 28	
		$7 139 92